



ATTESTATION D'AFFICHAGE

Je soussigné Claude BUSTO, Maire de la commune de CAPENDU, atteste que la publicité du Plan local d'Urbanisme a été affiché, à la vue du public :

- à 4 endroits de la commune (Entrée Mairie, Mur vitré de la salle 3^{ème} Age, Rue du Cers et Rue du Pourgaso)
- Sur le panneau lumineux Rue Jules Ferry
- Sur le site de la Commune
- Sur le bulletin Municipal.

Pour mémoire : l'enquête publique initiale a été ouverte par arrêté 2020/A1 du 02 mars 2020 à 9 heures au 02 Avril 2020 18 h 30, prolongée par arrêté 2020/A2 jusqu'au 15 Avril 2020 à 18 h 30, suspendue par arrêté 2020/A à partir du 19/03/2020 et reprise par arrêté 2020/A du 16/06/2020 à 9 heures au 16/07/2020 à 18 h 30.

Fait pour valoir ce que de droit. Le 16 Juillet 2020

Le Maire,
Claude BUSTO

